



Programme Villes et Territoires de Sciences Po

Demi-journée d'étude

Squats et politiques publiques comparaisons européennes

**Mercredi 10 Novembre 2010
14h00 à 18h00**

**Sciences Po
Salle du Conseil
5^{ème} étage
13, rue de l'Université
75007 PARIS**

Programme

13h50 : Accueil et présentation de la demi-journée

Thomas Aguilera (Sciences Po / CEE)

Patrick Le Galès (Sciences Po / CEE, CNRS)

14h00 : « Lire sociologiquement l'histoire des squats en France »

Intervenante : **Cécile Péchu** (Université de Lausanne / Centre de recherche sur l'action politique et IEPI)

15h00 : "Squatters' Movement in Spain: Evidence of Flexible Institutionalization"

Intervenant : **Miguel Angel Martinez** (Universidad Complutense de Madrid)

16h00 : Pause café

16h10 : « Réguler et policer les squats à Paris. Politiques publiques et construction de l'ordre »

Intervenant : **Thomas Aguilera**

17h00 : « Qu'est-ce qu'un "bon" squatteur ? Le travail de catégorisation de la déviance au prisme des décisions de justice »

Intervenante : **Florence Bouillon** (EHESS et Université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis / Département Sociologie)

Pas de réservation

Entrée libre dans la limite des places

Contact :

thomas.aguilera@sciences-po.org

Présentation de la demi-journée d'étude

Face à des contextes de crise du logement et de politiques publiques incapables de les résoudre, les villes européennes connaissent aujourd'hui une persistance d'occupations illégales des espaces métropolitains qui posent de nouveaux enjeux pour les décideurs politiques. Depuis longtemps les squats suscitent de nombreuses recherches dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie. Souvent considérés avec un regard non dénué de préjugés, qu'ils soient négatifs ou positifs, ils ont récemment fait l'objet de publications qui ont tenté de mettre en lumière leurs dynamiques dans une nouvelle perspective pour la sociologie et les politiques publiques.

Tout d'abord, faire la genèse du squat permet de le comprendre comme une pratique collective correspondant à un répertoire de l'action collective (Péchu, 2001, 2006, 2009, 2010). Cette pratique n'a rien de novatrice et les villes y sont confrontées en permanence. En effet, la loi et ses violations progressent de façon concomitante (Heyman et Smart, 1999). Le squat ne fait que rendre visible le désordre et la pluralité inhérents à la ville (Pattaroni, 2007). Le squat est conçu comme une action d'occupation en groupe d'un local au dépend de son propriétaire mais aussi comme un « espace ressource » capable de fournir un toit et de reconstruire du lien social (Bouillon, 2002, 2003, 2005 et 2009 ; Coutant, 2000). Il peut-être aussi abordé par le prisme d'une analyse en termes d'institutionnalisation dans son rapport aux politiques publiques (Martinez, Lorenzi et Gabriel, 2010 ; Pruijt, 2003, 2010 ; Uitermark, 2004).

Les squats sont divers à plusieurs titres. Les auteurs qui se sont intéressés aux squats tentent souvent d'en faire une typologie afin de faciliter leur perspective analytique en dégagant des idéaux-types (Prujt, 2004). Cette caractérisation des squats peut être réalisée à partir des populations habitantes : des artistes, des précaires, des sans-abris, des immigrés clandestins ou encore des militants. Cependant, nous remarquons souvent que toutes ces caractéristiques se combinent et qu'il est bien délicat de les distinguer lorsque nous rencontrons des précaires soutenus par des associations militantes ou des artistes qui n'ont pas les moyens de louer un atelier. Le squat est une combinaison d'intérêts divers entre logiques de « non-recours », de revendication politique et de précarité.

Nous pouvons également tenter de distinguer les squats par les pratiques qui y ont cours et par la visibilité qu'ils portent. Si certains squats sont très médiatisés, la majorité sont des squats d'appartements par des groupes restreints voire des individus et sont « invisibles ». Ils échappent aux bases de données des acteurs et des chercheurs qui peinent à saisir un objet par définition éphémère et illégal.

Enfin, les squats diffèrent selon le traitement politique qu'ils subissent. Expulsion, médiation, institutionnalisation sont autant d'issues pour des populations qui deviennent peu à peu ressortissantes d'une action publique qui se voit contrainte de les intégrer au sein du jeu de la gouvernance urbaine. L'action publique face au squat semble se concrétiser par des politiques de régulation entre tolérance et répression dont il convient d'explorer les logiques et les jeux d'acteurs à différents niveaux : de l'Etat aux mairies, de la police aux sociétés privées de surveillance des

bailleurs, des squatters aux propriétaires, du privé au public. Les politiques publiques mises en œuvre se concrétisent par l'usage d'instruments comme le bail précaire et l'appel à projet, et par le positionnement des mairies, c'est souvent le cas en France, en médiateur.

Le squat peut donc être appréhendé selon différentes approches. L'objet de cette journée sera de tenter de combiner ces perspectives en tissant le lien existant entre les dynamiques internes à une pratique collective et son gouvernement par les politiques publiques. Les communications porteront sur la vie et l'organisation du squat, sur les trajectoires des populations qui y résident ainsi que leurs motivations, sur les mouvements de mobilisation collective qui peuvent l'entourer, sur son histoire et sur les politiques publiques qui sont mises en œuvre face à une occupation illégale d'un espace qui manque dans les grandes villes européennes. Mais le squat n'est pas isolé dans la ville et il pose de nombreux enjeux d'ordre public et de police. Comment est-il surveillé, encadré ? Quelles sont les relations entre squatters et forces de l'ordre au-delà des opérations d'expulsion souvent très médiatisées mais qui ne reflètent pas toujours la réalité des échanges quotidiens entre des citoyens habitants de l'illégalité et des agents de police qui tentent de contenir d'éventuelles externalités négatives sur les espaces environnants. Enfin, face à l'enjeu de visibilité des squats évoqué ci-avant, nous souhaiterions aborder un point méthodologique : comment saisir en science politique un objet par définition non gouverné ? Comment étudier en tant que sociologue des pratiques invisibles et éphémères ? Cette série de questions est généralisable à l'ensemble des pratiques illégales telles que les trafics de drogue, les réseaux mafieux ou de prostitution... Néanmoins ce qui nous intéresse ici c'est bien la relation étroite, et parfois non conflictuelle à cause d'une mise en légitimité du squat, entre des populations dans l'illégalité et les décideurs politiques. Les communications porteront sur la situation d'une ou plusieurs villes européennes, d'un ou plusieurs squats, et tenteront d'aborder l'une de ces questions afin que nous puissions, en fin de journée esquisser une conclusion concernant ce lien entre illégalisme et politiques publiques.

Bibliographie indicative

BOUILLON Florence, « A quoi servent les squats ? Compétences des squatters et ressources des lieux », *Revue Française des Affaires Sociales*, No.2, avril-juin 2002, pp. 45-63.

BOUILLON Florence, « Le squat, une alternative à la rue ? », in J.BRODY, *La rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, pp.179-194.

BOUILLON Florence, *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, PUF, 2009.

BOUILLON, Florence, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)*, vol.19, No.2, septembre 2003, pp. 23-46.

COUTANT, Isabelle, *Les politiques du squat, scènes de la vie d'un quartier populaire*, La Dispute, 2000.

HEYMAN Josiah McC., SMART Alan, "States and Illegal Practices: An overview", in HEYMAN Josiah McC, *States and Illegal Practices*, Oxford, Berg, New York, 1999, pp.1-24.

MARTINEZ Miguel, LORENZI Elisabeth and GABRIEL César, "Squatting in Madrid: Opportunity Structures and Processes of Institutionalization in Three Social Centers", Research Committee on Regional and Urban Development RC21, XVII ISA World Congress of Sociology, 11-17 July 2010.

PATTARONI Luca, « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in BASSAND M., KAUFMAN V., JOYE D., *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 2007, pp. 283-314.

PECHU, Cécile, *Les squats*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

PECHU, Cécile, « Squat », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, PECHU Cécile, (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

PECHU, Cécile, « Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action », in *Travaux de science politique de l'Université de Lausanne*, No.24, pp. 3-51, 2006.

PECHU, Cécile, « Les générations militantes à Droit Au Logement et l'autonomisation d'un champ militant », *Revue française de science politique* vol. 51, n°1-2, février-avril, pp. 73-103, 2001.

PRUIJT, Hans, "The Creative City, revanchism, moral panics and culture wars. Geographic dimensions of legitimacy and institutionalization in the case of Dutch anti-squatting legislation", Paper presented at the XVII ISA Congress of Sociology 11-17 July 2010, Gothenburg Sweden.

PRUIJT, Hans, "Squatting in Europe", in MARTINEZ LOPEZ Miguel et ADELL Ramón (dir.), *¿Donde están las llaves? El movimiento okupa: practicas y contextos sociales*, Madrid, La Catarata, 2004, pp.35-60.

PRUIJT, Hans, "Is the Institutionalization of Urban Movements Inevitable? A Comparison of the Opportunities for Sustained Squatting in New York City and Amsterdam", *International Journal of Urban and Regional Research*, 27-1, March 2003, 133-57.

UITERMARK, Justus, "The Co-optation of Squatters in Amsterdam and the Emergence of a Movement Meritocracy: A Critical Reply to Puijt", *International Journal of Urban and Regional Research*, 28-3, September 2004, 687-98.